Image not found or type unknown

Delai de réclamation dette bancaire

Par **ptidje**, le **05/02/2013** à **19:23**

Bonjour,

j'ai reçu récemment une lettre recommandé de mon ancienne banque m'indiquant que je leur devait 1200 euros suite à un découvert non réglé. Dans ce courrier, il me précise que leur dernière lettre de réclamation date de 2008.Hors ce compte à été clôturé en fin 2007, car j'étais en contentieux pour mon crédit étudiant qui lui as été réglé. Je pensais que le découvert avait été pris en compte avec le recouvrement du crédit car je n'avais plus de nouvelles concernant cette somme.
Peuvent-ils encore me réclamer cette somme au bout de 4 ans sans nouvelle?

Merci d'avance pour vos réponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés